

# SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

## Les Tweets

Par I. M.B.

### PRISCA NLEND KOHO



### GABON VERT



### HÉRITIER DZAPAKA



### ARSENAL



# LES COMMUNAUTÉS

## La Cogasyc choisit Facebook pour être plus active

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

La Confédération gabonaise des syndicats des commerçants (Cogasyc) a compris tout l'intérêt du réseau social Facebook pour ses activités. En effet, au titre des communautés très actives sur les réseaux sociaux, on peut inscrire la Cogasyc. Ce groupe, exclusivement constitué d'entrepreneurs du secteur du commerce, veut donner toute sa valeur à ce métier. Pour parvenir à ce but, l'association entend d'abord garantir la sécurité sociale de ses adhérents. "En référence à l'article 269 du Code du travail gabonais, la Confédération gabonaise des syndicats des commerçants a exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits, ainsi que des intérêts matériels tant collectifs qu'individuels de ses membres", peut-on lire sur sa page Facebook. Laquelle semble avoir aujourd'hui une importance capitale dans le fonctionnement de ce groupe. Certains estiment, par exemple, qu'à travers la connexion internet, les informations inhérentes à leurs activités sont rapidement accessibles à tous les abonnés de la toile. Forte de ses 3 840



Le président de la Cogasyc, Abbas Nziengui.

adhérents et d'un maillage de 10 syndicats professionnels reconnus, cette confédération est la principale organisation de défense des intérêts des commerçants du pays. "Nous protégeons tous ceux qui exercent une activité commerciale"

une activité commerciale qui sont victimes des abus de la part des agents des administrations de contrôle. Mais un syndicat n'est pas un ennemi des gouvernants, mais un conseiller technique, un partenaire", souligne Abbas Nziengui Mabika, secrétaire exécutif de ladite confédération. D'autres internautes peuvent faire un clic sur "s'abonner" pour adhérer à la page de ces professionnels du commerce et suivre leurs

publications. En effet, les activités du syndicat publiées sur Facebook sont suivies par des personnes d'autres secteurs. La page, qui est assez active, ne publie pas que des textes et des photos. Des vidéos peuvent également y être visualisées. La dernière date du 15 décembre 2019. Le bureau directeur de la confédération y interpelle la vigilance des commerçants sur les "dysfonctionnements" d'autres regroupements de ce type.

## EXPRESSION DIRECTE

### "UNE ORGANISATION SYNDICALE BIEN IMPLANTÉE"

GMNN  
Libreville/Gabon



Président de la Fédération des entrepreneurs du Gabon, Djibril Maganga Nziengui est, comme son association, membre de la Confédération gabonaise des syndicats des commerçants (Cogasyc). A ce titre, il est abonné à la plateforme Facebook de la Cogasyc. Pour lui, cette page a toute sa raison d'être: "Elle nous permet d'être en contact permanent. Les réactions des internautes et surtout

des commerçants sont multiformes, et chacun donne son opinion. Mais dans l'ensemble, les gens y adhèrent", dit-il. Pour lui, la plupart des commerçants se retrouvent en leur organisation. À ce titre, "elle est habilitée à représenter la profession auprès des institutions nationales et internationales. Elle mène des campagnes de sensibilisation des commerçants aux mesures gouvernementales. Elle organise des rencontres entre les autorités et les commerçants lorsque des incidents,

des malentendus ou encore des revendications perturbent le fonctionnement des marchés. Les opérations de contrôle des agents municipaux, par exemple, créent parfois des remous dans les marchés. Il arrive que les commerçants montent au créneau pour dénoncer des abus". Bien structurée, la Cogasyc a un conseil d'administration, qui est au service des adhérents.